

**BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2023-2023 (rubrique « État de réalisation de la mesure)**

Secteurs d'activités	Obstacles	Objectifs visés	Mesures et ressources	Échéances	Responsables	Cibles	Indicateurs de résultats	État de réalisation de la mesure
Gestion organisationnelle	Accessibilité des lieux et des activités	Améliorer l'accessibilité des établissements du réseau du Conservatoire	Poursuivre les démarches auprès du locateur des établissements pour éliminer les obstacles physiques identifiés selon les priorités établies dans chaque établissement	En continu	Directeur.trice.s des établissements Directeur.trice.s des ressources financières, matérielles et technologiques Responsables administratifs	Collaborer à éliminer ou réduire les obstacles reliés aux lieux ou à l'équipement	Interventions discutées avec le locateur, en cours ou réalisées	Cette mesure est continue et demeure en cours, en fonction des besoins qui peuvent se présenter. Le théâtre du Conservatoire d'art dramatique de Québec est un lieu identifié comme présentant des contraintes d'accès aux personnes en fauteuil roulant. Cette question sera à suivre au prochain plan 2023-2025
		Adapter l'accueil des salles de concerts et de spectacles aux besoins des personnes handicapées	Inviter le personnel visé à visionner les capsules d'autoformation <i>Mieux accueillir les personnes handicapées</i> de l'OPHQ et à remplir le questionnaire d'autoformation.	Périodiquement au début de sessions Janvier 2022 Septembre 2022 Janvier 2023	Directeur.trice.s des établissements	Sensibiliser le personnel d'accueil des salles de concert et de spectacles	Liste d'envoi par courriel	Nouvelle invitation à consulter les capsules de formation <i>Mieux accueillir les personnes handicapées</i> de l'OPHQ réitérée lors de la journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre 2022. (Publication sur les réseaux sociaux du Conservatoire)  Pas d'autre communication directe aux employés par courriel au cours de 2022-2023

Secteurs d'activités	Obstacles	Objectifs visés	Mesures et ressources	Échéances	Responsables	Cibles	Indicateurs de résultats	État de réalisation de la mesure
			Assurer la diffusion de la mesure de gratuité pour les accompagnateurs de personnes handicapées (Carte d'accompagnement loisir (CAL), de l'AQLPH (Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées).	Périodiquement au début de sessions Janvier 2022 Septembre 2022 Janvier 2023	Directeur.trice.s des établissements  Coordonnatrice aux communications et à la stratégie numérique	Diffuser la mesure à tous les responsables de la billetterie du réseau et du personnel d'accueil  Diffusion de la mesure de gratuité sur le site Web du Conservatoire	Liste d'envoi par courriel  Publication sur le site Web	Mention de la mesure de gratuité dans l'infolettre destinée à la communauté du Conservatoire (édition février 2022). Les autres communications envisagées en septembre 2022 et en janvier 2023 n'ont pas été réalisées  Informations détaillées publiées sur la mesure de gratuité dans la Foire aux questions (FAQ) sur le site web du Conservatoire. À noter : Des équipements sont mis à la disposition des personnes malentendantes dans les établissements de Montréal pour une écoute adaptée des concerts et des productions théâtrales. L'accès à ces équipements a été diffusé dans la Foire aux questions (FAQ) sur le site web du Conservatoire

Secteurs d'activités	Obstacles	Objectifs visés	Mesures et ressources	Échéances	Responsables	Cibles	Indicateurs de résultats	État de réalisation de la mesure
	Méconnaissance des considérations d'accessibilité des personnes handicapées dans les processus d'acquisition des équipements du bureau	Sensibiliser le personnel administratif à l'approvisionnement accessible	Diffuser le Guide sur l'approvisionnement accessible de l'OPHQ au personnel administratif et le sensibiliser sur son contenu (« L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées – Guide d'accompagnement, volet équipements de bureau, 2 <sup>e</sup> édition)	D'ici le 31 décembre 2022	Directeur.trice.s des ressources financières, matérielles et technologiques  Directeur.trice.s d'établissement	Distribuer aux responsables administratifs le Guide sur l'approvisionnement accessible de l'OPHQ au personnel administratif et le sensibiliser sur son contenu (« L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées – Guide d'accompagnement, volet équipements de bureau, 2 <sup>e</sup> édition)	Liste d'envoi par courriel	Après une rencontre d'information tenue à ce sujet en mars 2022, un rappel aux responsables administratifs a été faite sur la question d'approvisionnement accessible par la transmission par courriel du guide en novembre 2022
	Accessibilité des documents pour les personnes handicapées	Sensibiliser les employé.e.s responsables des communications avec le public à l'accessibilité pour les personnes handicapées des documents produits par le Conservatoire	Diffuser les outils élaborés par l'OPHQ sur la production de documents accessibles pour les personnes handicapées	D'ici mars 2023	Coordonnatrice aux communications et à la stratégie numérique	Faire circuler aux responsables des communications trois outils élaborés par l'OPHQ pour favoriser la production de documents accessibles :  - aide-mémoire sur le traitement d'une demande d'accès à un document ou à un service offert au public pour les personnes handicapées  - fiches sur les principaux moyens de communication adaptés  - guide de bonnes pratiques à mettre en œuvre afin d'élaborer et de produire des documents accessibles	Liste d'envoi par courriel	Documentation sur la production de documents accessibles transmise aux personnes responsables des communications par courriel du 2 décembre 2022 par la coordonnatrice aux communications et à la stratégie numérique

Secteurs d'activités	Obstacles	Objectifs visés	Mesures et ressources	Échéances	Responsables	Cibles	Indicateurs de résultats	État de réalisation de la mesure
	Méconnaissance des considérations d'accessibilité des personnes handicapées dans les processus de recrutement	Assurer la mise en œuvre du Programme d'accès à l'égalité en emploi du Conservatoire	Mettre en place des mesures d'égalité des chances	En continu	Directrice des ressources humaines et de la rémunération	Respecter la cible indiquée par la CDPDJ pour les personnes handicapées (3 personnes handicapées parmi le personnel enseignant)	Atteinte de la cible indiquée par la CDPDJ pour les personnes handicapées  Mesures d'égalité des chances mises en place pour favoriser l'embauche de personnes handicapées	Les cibles concernant le personnel enseignant demeurent à atteindre et une reddition de compte annuelle est faite à ce sujet au comité des ressources humaines du Conservatoire.  Une formation a été suivie par la responsable de la dotation en 2022 sur l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées (Formation de la Commission des droits de la personne)
	Méconnaissance des mesures d'adaptation à la disposition des élèves en situation de handicap, incluant les troubles d'apprentissage	Encourager les élèves à signaler leur condition en toute confidentialité	Créer une fiche d'identification distincte de la fiche santé  Assurer le dépôt des documents confidentiels dans un espace virtuel sécuritaire	Pour la session d'automne 2023	Secrétaire générale  Registraire  Personne responsable du service à la vie étudiante  Coordonnatrice aux communications et à la stratégie numérique	Modifier la fiche santé Créer une fiche distincte d'identification de handicap Créer un espace sécuritaire dans le logiciel de gestion des dossiers d'élèves ou à défaut dans un espace virtuel partagé dont les accès sont limités.  Sensibiliser la communauté étudiante aux services de soutien qui peuvent être		Rappel fait par le responsable du service à la vie étudiante à la rentrée scolaire 2023 aux directeurs.trices d'établissement de d'inviter élèves en situation de handicap (ou leurs parents) de faire connaître tout situation de handicap qui pourrait entraîner des mesures d'accommodement.  En continu : Section sur le site Web du Conservatoire informant

Secteurs d'activités	Obstacles	Objectifs visés	Mesures et ressources	Échéances	Responsables	Cibles	Indicateurs de résultats	État de réalisation de la mesure
						offerts aux élèves en situation de handicap		les élèves que des mesures d'aide peuvent être offertes aux élèves vivant des troubles d'apprentissage, pour favoriser leur réussite
		Offrir des accommodements efficaces et équitables	Mettre en œuvre les accommodements dans un souci de cohérence et d'équité dans le réseau	En continu	Directeur.trice.s d'établissement	Faire les suivis requis et assurer le respect des accommodements applicables avec le soutien de la personne responsable du Service à la vie étudiante en vue d'assurer une coordination cohérente et équitable dans l'ensemble du réseau	Accommodements mis en œuvre	Soutien aux directeurs d'établissement par la personne responsable du service à la vie étudiante. Ce travail de soutien vise à coordonner les mesures d'accommodements dans l'ensemble du réseau (mesures déjà en place ainsi que les nouvelles demandes). En cours depuis la rentrée scolaire de l'automne 2022
		Faire de la sensibilisation au sujet des handicaps incluant les troubles d'apprentissage	Présenter le plan d'action et diffuser les mesures  Sensibiliser la communauté aux réalités des handicaps incluant les troubles d'apprentissage	Au plus tard en février 2022  A l'occasion de la semaine québécoise des personnes handicapées	Responsable du Service à la vie étudiante  Coordonnatrice aux communications et à la stratégie numérique	Présenter le plan d'action et les ressources dans différentes instances (Comité de gestion, Collège des directeurs, Commissions des études, Réunion des responsables de registariat, etc.)  Créer du contenu dans le cadre du mois de la	Présentations du plan d'action aux divers groupes et instances  Diffusion d'information sur les troubles d'apprentissage à la communauté du Conservatoire en	Diffusion, dans l'infolettre de mai 2023 de la semaine des personnes handicapées et soulignant l'importance de l'inclusion.  En continu : Section sur le site Web indiquant que des mesures d'accommodement sont

Secteurs d'activités	Obstacles	Objectifs visés	Mesures et ressources	Échéances	Responsables	Cibles	Indicateurs de résultats	État de réalisation de la mesure
				(du 1 <sup>er</sup> au 7 juin)		sensibilisation aux troubles d'apprentissage	octobre (par courriel, par infolettre ou autre)	possibles pour les élèves en situation de handicap. Aucun contenu n'a été diffusé en 2022-2023 sur les troubles d'apprentissage
		Outils des professeur.e.s du réseau	Offrir des activités de développement sur les troubles d'apprentissage (anxiété, TDA/H, troubles du spectre de l'autisme)  Répondre aux demandes de développement professionnel individuel	Session d'hiver 2023  En continu	Directrice des ressources humaines et de la rémunération  Directeur.trice.s des établissements	Offrir une activité de développement professionnel de groupe par année sur les troubles d'apprentissage (anxiété, TDA/H, troubles du spectre de l'autisme)	Formations offertes	Une formation sur les troubles du spectre de l'autisme ont été offertes aux enseignant.e.s de deux établissements d'enseignement (automne 2022 et printemps 2023)

Bilan approuvé par le Conseil d'administration du conservatoire le 19 décembre 2023 par résolution 2023-2024-25.

Aucune plainte n'a été reçue en 2022-2023 et à l'exception des mesures d'accommodement aux étudiants pour soutenir leur réussite, aucune autre demande d'accommodement n'a été présentée au Conservatoire par une personne handicapée.

#### ADOPTION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION

Le présent plan d'action a été adopté le 21 décembre 2021 et mis à jour le 9 décembre 2022 par le conseil d'administration du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Il sera publié en format PDF sur le site Web du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec à l'adresse : [www.conservatoire.gouv.qc.ca/](http://www.conservatoire.gouv.qc.ca/)

#### Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts par l'organisation aux personnes handicapées peuvent être adressés à :

Michèle Bernier, Secrétaire générale  
 Direction générale  
 Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec  
 225, Grande Allée Est, 3<sup>e</sup> étage, Bloc C  
 Québec (Québec) G1R 5G5  
 Téléphone : 418 380-2327, poste 7322  
 Courriel : [michele.bernier@conservatoire.gouv.qc.ca](mailto:michele.bernier@conservatoire.gouv.qc.ca)